



HAL
open science

Les retentissements du “ 21 avril 2002 ” dans un espace sémio-discursif mixte,

Justine Simon

► **To cite this version:**

Justine Simon. Les retentissements du “ 21 avril 2002 ” dans un espace sémio-discursif mixte, . Ci-Dit
| Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques, Jun 2009, Nice, France. hal-01446762

HAL Id: hal-01446762

<https://hal.science/hal-01446762v1>

Submitted on 26 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pour citer cet article :

Justine SIMON,
, Communications du IVe Ci-dit,
mis en ligne le 02 février 2010
URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=641>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL @Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

Les retentissements du « 21 avril 2002 » dans un espace sémio-discursif mixte

Justine Simon

ATER et Doctorante, Université de Franche-Comté, Besançon,
EA 2281 LASELDI (Laboratoire de SEMiotique, Linguistique,
Didactique et Informatique).
justine.simon116@orange.fr

Cet article étudie plusieurs discours marqués par une hétérogénéité sémiotique qui traitent des grands retentissements du « 21 avril 2002 » que sont le choc qui ébranle la conscience politique des Français, le rejet de l'extrême droite, l'analyse critique de l'abstention massive, le sursaut démocratique lors des grandes manifestations et l'appel à voter. L'objectif est d'analyser les relations que l'on peut observer entre matérialité sémiotique, dispositif d'énonciation, mécanismes interdiscursifs et argumentativité des discours étudiés. En d'autres termes, nous nous demandons en quoi le recours aux discours autres (selon la matérialité sémiotique et le dispositif énonciatif) peut être au service d'un projet argumentatif distinct ?

This paper studies several discourses which are marked by a semiotic heterogeneity and deal with some important resounding of « April 21st 2002 » when the extreme right candidate came to the second round in the French presidential election : the shock which shook the political consciousness of the French people, the refusal of the extreme right, the critical analysis of the massive abstention, the democratic surge during the big demonstrations and the call to the vote. The objective is to analyze the relationships that can be observed between semiotic materiality, proceedings of statement, interdiscursive mechanisms and argumentativity of the studied discourses. In other words, we question how the recourse to other discourses (according to the semiotic materialism and the statement) can facilitate a different argumentative project?

vingt et un avril 2002, hétérogénéité sémiotique, énonciation, interdiscours, argumentativité

April 21st 2002, semiotic heterogeneity, statement, interdiscourse, argumentativity

Introduction

21 avril 2002. L'annonce des résultats du premier tour de l'élection présidentielle a été vécue par la majorité de la population française comme un véritable choc. Le scénario catastrophe propulsant le leader de l'extrême droite Jean-Marie Le Pen au second tour est très rapidement déclencheur d'une forte mobilisation des Français. Les jeunes, les premiers, descendent dans la rue pour protester contre les idées du Front National. Le « 21 avril » a profondément marqué la conscience politique des Français. Toutefois, cette mobilisation semble s'être rapidement essouffée comme le montre la forte abstention des Français quatre semaines plus tard aux élections

législatives (36% sur l'ensemble du corps électoral¹). Lors de la campagne électorale de 2007, parler du « 21 avril 2002 » est devenu une sorte de rappel à l'ordre civique. Symboliquement, en 2007, le « 21 avril » a été l'occasion de prévenir d'un danger potentiel et d'encourager l'ensemble de l'électorat à aller voter.

Choc qui ébranle la conscience politique des Français, rejet de l'extrême droite, grande surprise liée à la défaite de Lionel Jospin², méfiance vis à vis des sondages, analyse critique de la forte abstention des Français³, sursaut démocratique lors des grandes manifestations de l'entre-deux tours et appel à voter (pour le second tour de 2002 et pour les élections de 2007) : voici les grands retentissements du « 21 avril 2002 » que nous allons étudier à travers l'analyse de plusieurs discours marqués par une forte hétérogénéité sémio-discursive.

Le corpus que nous avons constitué est un corpus ouvert⁴. Nous ne prétendons pas faire une analyse complète des innombrables retentissements dans l'espace public et médiatique. L'analyse cherche en réalité à souligner les différences dans l'utilisation des mécanismes interdiscursifs⁵ selon les matérialités sémiotiques des discours étudiés (discours verbal ; visuel : iconique, icono-textuel, audiovisuel ; et auditif ou musical) et selon le dispositif énonciatif établi entre les interlocuteurs (tension entre « objectivation » et « subjectivation⁶ » ; modes « authentifiant », « fictif » et/ou « ludique⁷ »). Cette relation entre mécanismes interdiscursifs, matérialité sémiotique et dispositif d'énonciation est ensuite confrontée à la question

¹ Anne Muxel, « La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », *Revue française de science politique*, N° 52, 2002, p. 522.

² Citons un exemple de retentissement récent : le 8 juin 2009, au journal de France 2, Aurélie Filippetti (liste PS de l'Est pour les européennes) a parlé de « réplique du séisme du 21 avril » en rapport à la défaite relative du PS.

³ L'abstention est à analyser en premier plan car c'est la baisse de la participation qui explique une fausse impression de progrès du FN. « Contrairement aux apparences, ce ne fut pas tant une victoire de J.-M. Le Pen, qu'une véritable chute pour le Premier ministre sortant. Certes, en valeur relative, le candidat du Front national passait de 15 à 16,86% des suffrages exprimés. Mais en nombre d'électeurs, l'augmentation était relativement faible, puisque 233 575 bulletins de votes supplémentaires « seulement » s'étaient portés sur son nom par rapport à 1995. » Philippe J. Maarek, « Introduction », in Maarek P.-J. (éd.), *La communication politique française après le tournant de 2002*, Paris, L'Harmattan, « Communication et Civilisation », 2004, p. 5.

⁴ Le corpus est ouvert et privilégie quelque peu la place des jeunes étant donné que notre thèse en préparation étudie le traitement de la presse des jeunes des élections présidentielles de 2002 et 2007.

⁵ Selon la référence théorique que nous pouvons faire, soit à Bakhtine soit à Pêcheux, on peut parler de « dialogisme » ou « d'interdiscours ». La distinction entre ces deux notions n'est pas aisée d'autant plus que celles-ci ont été retravaillées dans les différents courants d'analyse du discours. Nous favorisons l'emploi d'interdiscours au sens large : ensemble des discours avec lesquels un discours particulier entre en relation.

⁶ Alain Rabatel, Andrée Chauvin-Vileno, « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse », in Rabatel A. & Chauvin-Vileno A. (coord.), « Énonciation et responsabilité dans les médias », *Semen*, N°22, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, « Annales littéraires », N°805, 2006, p. 7.

⁷ Terminologie de François Jost (1997 : 11-13) à propos des discours télévisuels cité par Jean-Claude Soulages, *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, « INA Médias Recherches », 2007, pp. 21-23. Ce dernier parle quant à lui de « dispositifs de médiatisation » : « en monstration » (authentifiant), « de fiction » (fictif) et « de spectacle » (ludique).

de l'argumentativité des discours étudiés. Nous nous demandons en quoi la manière de faire appel à un « discours autre⁸ » peut se mettre au service d'une « dimension » ou d'une « visée argumentative⁹ ».

Dans la première partie de cette étude, nous analysons la représentation du discours autre au service d'un discours qui traite principalement des retentissements du « 21 avril ». Nous commençons par une brève analyse du « mot événement¹⁰ » « 21 avril 2002 » principalement à travers le traitement de la presse des jeunes. Nous analysons également un des journaux télévisés marquant, celui diffusé par France 2, le 22 avril 2002, traitant des manifestations de masse. Et nous nous intéressons à un extrait du discours des *Guignols de l'info*. Nous présentons ensuite une chanson de Damien Saez, composée sur le vif en réaction au score de l'extrême droite. De même, une chanson du groupe Tryo se battant contre l'abstention sera évoquée.

Dans la seconde partie de ce travail, nous nous attachons à la représentation du discours autre traitant d'un retentissement du « 21 avril » (ou constituant un retentissement) et se mettant au service d'un discours principal (ou utilisant stratégiquement ce discours) dont la thématique n'est pas au départ directement liée au « 21 avril 2002 ». Notre attention porte tout d'abord sur les transformations qu'ont subit les panneaux électoraux à l'entre-deux tours. Puis, nous exposons un autre discours audio-visuel. Il s'agit d'un film reportage de Chris Marker intitulé *Chats Perchés*. Enfin, nous présentons un extrait d'une bande dessinée autofictionnelle *Le Combat ordinaire* où l'auteur, Manu Larcenet, se sert de l'interdiscours du « 21 avril 2002 » pour donner à son récit des effets de réel.

1. Analyse de discours traitant des retentissements du « 21 avril 2002 »

1. 1. L'émergence d'un « mot événement »

Le mot-événement « 21 avril 2002 » est apparu dans les lignes des journaux au lendemain du premier tour du scrutin de 2002. Il s'agit d'un chrononyme qui nous fait particulièrement penser au « 11 septembre 2001 » (ou au « 9/11 », *nine eleven*, comme l'appellent les Américains). Le « 21 avril 2002 » ne renvoie pas simplement à la date de l'événement, il est devenu une expression qui peut symboliser un danger pour la démocratie française, la défaite du PS, la coupable abstention des Français, ou encore l'incitation à voter.

Dans un journal adressé aux jeunes, on a pu voir le titre « 21/04 : La honte » (L'ACTU-EP02-02-04-24, n° 956, p2). Certains médias parlent de « choc » ou d'« électrochoc du 21 avril » (LesCLESdel'actualité-EP02-02-07-03, 06-27, n° 492,

⁸ Jacqueline Authier, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », in Martel S., Lopez-Munoz J.-M. & Rosier L. (coord.), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, « Sémantiques », 2004, p. 35.

⁹ Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idées, Fiction*, Paris, Editions Nathan Université, 2000, pp. 24-26.

¹⁰ Sophie Moirand, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle », 2007, pp. 56-58.

p4) afin de souligner le rejet idéologique du parti de l'extrême droite considéré comme anti-démocratique et assimilé au fascisme. Le « coup de tonnerre du 21 avril », selon la formulation de Lionel Jospin, qualifié par de nombreux titres de « séisme politique », permet de critiquer l'abstention de masse. Voici un exemple tiré du journal *Les Clés de l'actualité* : « [...] Aujourd'hui, certains des abstentionnistes du 21 avril le regrettent. » (LesCLESdel'actualité-EP02-02-05-01, 04-25, n° 483, p2). « Le 21 avril » a de plus été un moyen de désigner les manifestations massives de l'entre-deux tours, plusieurs médias ont parlé de « l'élan du 21 avril » (LesCLESdel'actualité-EP02-02-07-03, 06-27, n° 492, p. 4). Dans d'autres cas, l'accent était plutôt mis sur l'abstentionnisme, considéré par Nonna Mayer (citée ici par *Phosphore*) comme « la vraie surprise du 21 avril » (PHOSPHORE-EP02-02-06, n° 252, p. 45). Le mot-événement « 21 avril 2002 » a aussi au contraire permis de souligner l'importance du vote. *Les Clés de l'actualité* fait d'ailleurs le lien entre « le 21 avril » et le « sursaut démocratique » des Français (LesCLESdel'actualité-EP02-02-05-15, 9, n° 485, p12). Aussi, le « 21 avril » représente pour la première fois un début de méfiance des Français vis à vis des sondages comme le montre ce passage extrait du journal *Les Dossiers de l'actualité* : « Faut-il croire aux sondages ? [...] « La déroute des sondeurs » évoquée au lendemain du « 21 avril 2002 » – aucun institut n'avait avancé l'hypothèse de la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour – n'aurait donc pas entamé leur capital de confiance. » (LesDOSSIERSdel'actualité-EP07-07-03, n° 93, p8).

Le « coup de tonnerre du 21 avril » a également eu un retentissement lors de la campagne présidentielle de 2007. Afin d'empêcher que cette sombre expérience de 2002 tombe dans l'oubli, les médias ont rafraîchi les mémoires grâce à la reprise de ce mot-événement. Avant le jour de l'élection, « le 21 avril » a constitué un moyen de pression pour inciter les Français à voter « en vue d'éviter une redite du 21 avril 2002 » (LesCLESdel'actualité-EP07-07-05-01, 04-24, n° 708, p3). Au lendemain du premier tour du scrutin de 2007, le « 21 avril » se transforme grâce à un style moralisateur en « leçon » bien apprise. Pour certains, les Français auraient bien retenu la « leçon » par rapport à la participation et au vote utile, comme pour Clémence, 14 ans, citée par le journal *Les Clés de l'actualité* : « Les Français ont retenu la leçon de 2002 » (LesCLESdel'actualité-EP07-07-05-01, 04-24, n° 708, p11).

Les mots-événements sont des formules courtes, facilement mémorisables, utiles pour appâter le lecteur en vue de lui vendre le cas échéant un contenu banal. Les mots-événements suivent la règle journalistique d'objectivation du dire et en même temps, ils sont souvent inventés sur une base ludique (création de métaphores chocs) pour attirer l'attention du lecteur. Afin qu'ils circulent pour alimenter la mémoire collective, les journaux doivent figer ces mots-événements. On remarque ici que la forme n'est pas vraiment stable et change en fonction du retentissement que l'énonciateur cherche à souligner.

1. 2. Les manifestations de l'entre-deux tours vues par le journal télévisé

Présentons à présent un autre type de discours issu de l'instance médiatique. Il s'agit d'un extrait du journal télévisé diffusé par France 2 le soir du 22 avril 2002. Ce journal télévisé, qui est un discours audio-visuel faisant une compilation de plans divers, utilise à la fois une stratégie énonciative authentifiante et « une stratégie argumentative objectivante¹¹ ». Le présentateur, comme le reporter prétendent dire le « réel ». Au service de cet « effet de réel¹² », ils utilisent des techniques d'objectivation du dire telles que des phrases courtes et impersonnelles (Exemple de la voix off du reporter : « Gros plan sur Caen avec la rencontre à la faculté d'étudiants et de lycéens pour une séance d'autocritique. »). Le reporter est complètement absent à l'image. Les informations sont chiffrées (Voix off du reporter : « [...] on estime à plus de 30 000 le nombre total de manifestants ») et accompagnées de cartes géographiques afin de donner un effet de vérité « scientifique » quasi indiscutable.

Le retentissement du « 21 avril 2002 » traité ici est celui des manifestations de masse et tout particulièrement de la participation protestataire des jeunes. Il est aussi question du rejet de l'extrême droite, surtout par les jeunes (Jeune personne interviewée N° 4 : « Vous imaginez si Le Pen est président, ce que ça va devenir La France ? Franchement, vous imaginez ? La jeunesse comme nous ? Y'a plus de France... »). Le reportage traite de plus de l'abstention massive des jeunes (Discours d'un professeur de faculté : « 40% des 18-25 ans n'ont pas voté. [...] »). Enfin, le reporter parle de l'appel à voter pour Chirac à l'aide du discours indirect de jeunes tout en donnant un « effet-point de vue subjectivant »¹³ à travers l'utilisation du verbe introducteur « promettre » (Voix off du reporter : « [...] Beaucoup de jeunes quelque soit leur sympathie politique ont promis de ne pas oublier d'aller voter le 5 mai pour Jacques Chirac même sans enthousiasme. »).

Au niveau interdiscursif, on a en majorité des extraits de discours de personnes interviewées en discours direct. Ces représentations du discours autre en discours direct donnent un effet de proximité avec le téléspectateur mais aussi constituent une mise en scène au service du « principe de la vérité » suivant « la règle de sincérité¹⁴ ». De plus, la représentation du discours d'autorité du professeur donne au reportage une valeur de didacticité. Les exclamations des manifestants qui sont

¹¹ Alain Rabatel, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in Rabatel A. (coord.), « Effacement énonciatif et discours rapportés », *Langages*, N° 156, Paris, Larousse, 2004, p. 7.

¹² L'effet de réel a été nommé et théorisé par Roland Barthes dans un court article publié dans la revue *Communication* en 1968.

¹³ Alain Rabatel, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », in Maingueneau D. (éd.), « Analyse du discours. Etat de l'art et perspectives », *Marges linguistiques*, N° 9, MLMS Editeur, 2005, p. 122.

¹⁴ Eliséo Véron, « Télévision et démocratie : à propos du statut de la mise en scène », in Bonnafous S. (coord.), « La politique à la télévision », *Mots, Les langages du politique*, N° 20, Lyon, ENS-Editions, 1989, p. 82.

représentés en arrière plan donnent quant à elles un effet spectaculaire jouant sur l'affectif.

Au niveau argumentatif, bien que donnant de forts effets d'objectivité, le reportage se positionne par omission étant donné qu'il est seulement le porte parole des discours opposés à Le Pen. Mais en adoptant cette posture détachée de « sous-énonciateur¹⁵ », le journal est sûr de ne pas être accusé de partialité. Le reportage se pose aussi en tant que critique de la gauche divisée comme le dit la conclusion (Voix off du reporter : « Hier encore divisée, la gauche retrouve sur le pavé un semblant d'unité défilant faute de savoir vraiment où aller politiquement. »). Cette dernière phrase est accompagnée à l'image d'un zoom sur une valise tirée par un manifestant. L'effet est ludique mais ce rapprochement entre une valise et la situation des partis de gauche est aussi très ironique.

1. 3. *Les Guignols de l'info*, la parodie du journal télévisé en version satirique

Nous avons choisi d'analyser l'émission qui a été diffusée sur Canal+ le soir du 21 avril. Il s'agit de la parodie de la soirée électorale présentée par Patrick Poivre d'Arvor diffusée sur TF1. La mise en scène télévisuelle imite celle du jeu télévisé « Qui veut gagner des millions ? ». Dans ce discours audio-visuel, qui a la particularité de ne mettre en scène que des marionnettes, on peut dire que le ludique est principalement mis en avant. Le fait que ce soit une parodie du journal télévisé en général donne au discours un mode authentifiant étant donné que l'on traite des mêmes sujets que dans les journaux réels. Cette émission humoristique a de plus un caractère satirique. On ne fait pas que dire les faits d'une manière neutre, à travers la mise en scène des personnages en situation, on porte différents jugements. Il s'agit donc bien d'un mode subjectivant au service d'une visée argumentative. Le discours engagé des *Guignols* utilisant souvent un registre vulgaire cherche à dénoncer le fait que Le Pen soit arrivé au second tour, toutefois, sans trop prononcer son nom (Le Pen) ou le nom de son parti (Caricature de Serge July : « J'crois qu'c'est clair, la soirée, c'est la pire de notre vie, c'est pas Chirac / Jospin au deuxième tour. »). On insiste avant tout sur la coupable abstention des Français (PPDA : « Jérôme, le chiffre des cons qui ne sont pas allés voter et qui nous mettent dans dans... dans une merde noire, y'a pas d'autres mots. »). La critique porte aussi sur la faible validité des sondages à travers le portrait satirique de Jérôme Jaffrey présenté par la caricature de PPDA comme le « spécialiste des sondages foireux depuis trente ans ».

1. 4. *Fils de France*, une chanson en réaction au choc Le Pen

C'est en étudiant la presse des jeunes que nous avons découvert la chanson de Damien Saez intitulée *Fils de France*, composée et enregistrée en environ dix heures

¹⁵ Alain Rabatel, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in Rabatel A. (coord.), « Effacement énonciatif et discours rapportés », *Langages*, N° 156, Paris, Larousse, 2004, p. 9.

en réaction au score de l'extrême droite. Il s'agit d'un bon exemple de circulation des discours. Le mode d'énonciation de cette chanson est d'abord authentifiant dans le sens où il réagit sur le vif au choc politique de la veille. Les énonciateurs sont de plus engagés énonciativement comme le montrent ces différents marqueurs : emploi des pronoms de la première personne « je » et « nous » ; étayage d'un champ lexical subjectif « horreur », « peur », « honte », « tolérance » mais aussi style musical rock alternatif marqueur *a priori* d'engagement. Dans un style qui est aussi poétique (rimes, répétitions), Damien Saez veut transmettre une émotion grâce à un ton dramatique. Le compositeur met en scène plusieurs voix (aux sens musical et interdiscursif) qui s'opposent à l'arrivée de Le Pen au second tour (Chœurs N° 1 : « Non, non, non, non, non... »). L'utilisation de ces chœurs a un effet démocratisant. Ils sont une métonymie de l'ensemble des Français qui ont manifesté dès le soir du 21 avril. Ils représentent selon le compositeur la « nation » ou encore la « patrie ». L'emploi des termes « patrie », « tyrannie », des expressions « pays des lumières », « nation des droits de l'homme » ou de l'énoncé « Allons marchons ensemble Enfants de la patrie » accompagnés d'un roulement de tambours fait évidemment penser au chant national composé par Rouget de Lisle, *La Marseillaise*. (« Allons enfants de la Patrie, Le jour de gloire est arrivé ! Contre nous de la tyrannie, L'étendard sanglant est levé. [...] Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons ! Marchons, marchons. Qu'un sang impur Abreuve nos sillons [...] »). L'interdiscours est ici très fort. La chanson fait appel à un des savoirs le plus ancré dans la mémoire collective. Cependant, le champ lexical est beaucoup moins violent, le « poing » et les « drapeaux » remplacent les « armes ». Les « Fils de France » sont les « Enfants de la patrie ».

Les reprises en début de chanson du discours du Professeur de faculté (« 40 % des 18-25 ans n'ont pas voté. ») et de celui de la jeune personne interviewée dans le reportage diffusé sur France 2 (« Vous imaginez si Le Pen est président, ce que ça va devenir La France ? Franchement, vous imaginez ? La jeunesse comme nous ? Y'a plus de France... ») ont un fort effet authentifiant mais aussi émotif. La reprise en boucle marque l'ampleur de la catastrophe. Précisément ces reprises nous indiquent que la chanson vise interlocutivement les jeunes qui ont manifesté. Ajoutons que cette chanson est une sorte de vivier interdiscursif car on retrouve dans les paroles certains des slogans inscrits sur les panneaux et les visages des manifestants (Exemple : « Honte à notre pays »). La circulation des dires est de la même manière très forte. Le chanteur reprend le proverbe « Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois ». Ce proverbe, qui a largement circulé au lendemain du « 21 avril », permet d'augmenter la force argumentative du propos engagé contre Le Pen étant donné qu'il fait appel à des savoirs doxiques. De plus, cette allusion biographique par rapport au fait que Le Pen ait perdu l'usage de son œil gauche constitue une attaque *ad hominem*.

Argumentativement, tous ces éléments sémiotiques, énonciatifs et interdiscursifs sont au service d'une visée argumentative. La chanson cherche expressément à toucher l'auditeur et en particulier les jeunes. Les moyens utilisés pour y parvenir

sont assez caricaturaux et donnent à notre avis une image grossière de l'engagement civique.

1. 5. Le groupe Tryo contre l'abstentionnisme

Une autre chanson qui s'adresse prioritairement aux jeunes (et particulièrement aux jeunes des cités : « Mais quand l'empire du pire au cœur de ta cité s'mettra à sécher l'âme humaine au fond d'son grenier. ») s'attaque à l'abstention dans un style musical différent. Il s'agit de la chanson « ragga » du groupe Tryo intitulée *Les extrêmes* qui est en réalité sortie en 2000 mais qui a très largement circulé au lendemain du « 21 avril 2002 » pour inciter les citoyens à aller voter (Refrain : « Mais les extrêmes c'est toi... C'est toi quand tu ne votes pas ! ». Bien que la chanson ne parle directement du « 21 avril », le groupe dénonce déjà la coupable abstention des jeunes et l'erreur de ne pas prendre le temps d'aller s'inscrire sur les listes électorales. Le groupe Tryo reproche aux jeunes de ne s'impliquer dans l'acte civique qu'en allant manifester et non en allant voter (« Tu n'imagines pas la puissance que tu es ! L'histoire c'est toi, l'histoire c'est toi qui la fait ! Alors tu descends dans la rue combattre la peste brune, toi qui n'a jamais jamais pris le chemin vers les urnes. Il est temps de brandir ses convictions à la main, construisant une assise pour se sentir citoyen. »). Cette chanson engagée politiquement à gauche critique ouvertement la politique politicienne qui offre un « marché électoral », l'abondance des sondages et la surmédiation de cette politique spectacle (« Bienvenue citoyen, voici le monstre étatique, qui fera ta nation ton pays sa politique. Mon pauvre esprit de rêve te voila catapulté au milieu des sondages et du journal télévisé. Overdose de crapules noyées dans leur ramage. Mais où se situer dans tout ce paysage ? »). Le mode énonciatif, qui est à la fois authentifiant et ludique (mélodie, rythme et jeux de mots), se met aussi au service d'une visée argumentative qui incite les citoyens à voter.

2. L'utilisation du « 21 avril 2002 » au service d'autres discours

2. 1. Photographies de panneaux électoraux détournés

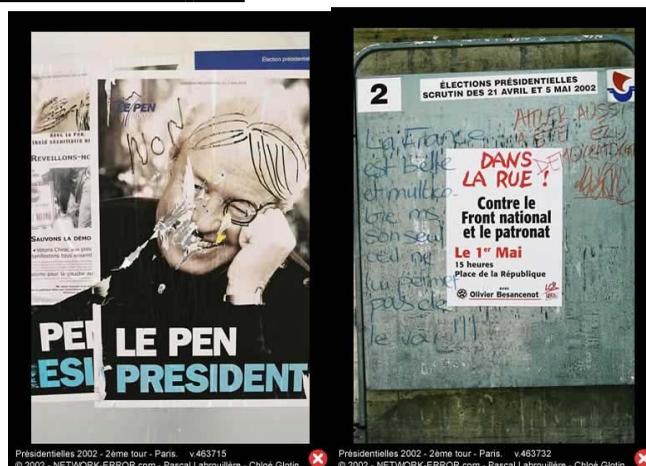
Internet a été un lieu important où les opinions se confrontées au lendemain du « 21 avril ». Nous avons été attirée par un site qui diffuse des photographies prises avant, pendant et après la campagne présidentielle de 2002. Précisément, notre attention s'est penchée sur les photographies des panneaux électoraux qui ont été détournés à l'entre-deux tours. Il s'agit d'un exemple complexe de doublement énonciatif par superposition. Le discours principal d'origine est constitué des affiches de campagne des hommes politiques candidats pour le second tour ainsi que des panneaux, lieu d'affichage officiel des candidatures. Nous considérons ainsi que ces discours sont issus de l'instance politique et s'adresse à tous les citoyens en droit de voter. Les discours autres utilisant stratégiquement ces panneaux et affiches constituent un retentissement direct. On relève trois cas de figure. Il peut s'agir d'une transformation de l'affiche officielle comme c'est le cas dans l'exemple de la

figure N° 1, l'affiche peut être totalement remplacée et la transformation peut enfin se caractériser par un ajout d'inscriptions (fig. N° 2).

Dans l'exemple du détournement de l'affiche officielle de Le Pen pour le second tour (fig. N° 1), on a trois transformations. Une partie est arrachée, on a inscrit un « NON » et on a dessiné sur le visage de Le Pen. La petite moustache, les lunettes rondes et la coupe de cheveux font évidemment penser à Hitler, rapprochement qui est très utilisé par les militants s'opposant au FN qui assimilent ce parti à un régime fasciste.

Sur le panneau représenté en figure N° 2, on a deux types de transformations : l'affiche est remplacée et des inscriptions ont été ajoutées. Une affiche créée par la LCR (représentée par Olivier Besancenot) incite les Français à se mobiliser « contre le Front national et le patronat ». On a un remplacement de l'affiche officielle légale par une affiche politique illégale mais considérée pas les membres de la LCR comme légitime. Les deux inscriptions ajoutées qui se juxtaposent à cette affiche sont quant à elles issues de l'instance civique. Dans le premier cas, on fait de nouveau référence au proverbe « Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. ». Il s'agit donc d'un interdiscours ajouté qui se base sur une allusion : « La France est belle et multicolore mais son seul œil ne lui permet pas de le voir. ». Dans le cas de la deuxième inscription, on critique le fonctionnement institutionnel de la démocratie Française et le mode de scrutin qui est considéré comme illégitime car permettant à un candidat considéré comme non démocratique d'arriver au second tour : « Hitler aussi a été élu démocratiquement ». L'énonciation subjectivante se met au service d'une visée argumentative qui assimile d'une autre manière Le Pen à Hitler et donc le FN au fascisme.

Fig. N° 1 et N° 2 : Détournements de panneaux électoraux réservés à l'affiche de Le Pen



Que ce soit par remplacement, par addition ou par transformation, la manière dont est inséré le discours autre dans l'affichage officiel est au service d'une forte visée argumentative. Ces discours autres subordonnent l'affiche de départ. Les énonciateurs seconds se posent donc en sur-énonciateurs. La matérialité sémiotique

directement dépendante des conditions d'énonciation permet enfin d'articuler une « argumentation » et sa « contre-argumentation¹⁶ » sur un même plan visuel.

2. 2. *Chats perchés*, un film à dimension argumentative

Exposons à présent le film de Chris Marker intitulé *Chats Perchés* diffusé par Arte Vidéo et *Les Films du Jeudi* en 2004. Cette chronique poétique et politique s'intéresse aux graffitis de l'artiste M. Chat (ou « MC ») reproduisant sur les murs et les toits de Paris un chat jaune à sourire malicieux surnommé « Le Chat de la liberté » (fig. N° 3).

Fig. N° 3 : « Le Chat de la liberté »



Dans *Chats Perchés*, Chris Marker court après les chats entre septembre 2001 et le printemps 2003. Entre les images de chats et celles de Parisiens musiciens, voyageurs, SDF, usagers du métro, des événements politiques ponctuent le film : on traite de la campagne présidentielle française de 2002 (Texte à l'écran : « Le 21 avril, catastrophe. » Image d'un chat avec un pansement à la patte. « Le chat Boléro s'est pris la patte dans l'escalator »), du débat sur le voile islamique, de la guerre en Irak, de la crise des intermittents du spectacle... Marker multiplie les clins d'œil engagés dénonçant implicitement les malaises de notre société ceci à l'aide de ce compagnon félin qui apparaît et disparaît au gré des occasions. *Chats perchés* est un discours sémiotique complexe et original qui mêle tous les matériaux : la vidéo, qui est le moyen privilégié de cette exploration ; le « morpheye », qui déforme et ralentit légèrement l'image tout en la rendant picturale ; les intertitres en blanc sur fond noir, par lesquels le cinéaste s'exprime. Marker aime le montage, le découpage, le recadrage, la superposition de sons (métro), musiques (alternance piano au son ancien et musiques intrigantes), discours audio (radio) et vidéo (film, discours télévisuel).

D'une manière ironique, Chris Marker nous invite à croire que le véritable retentissement du « 21 avril 2002 » n'est pas l'arrivée de Le Pen au second tour mais l'entrée du « Chat de la liberté » en politique (Texte à l'écran : « Et la surprise du second tour ne fut pas celle de Le Pen. »). Ce dernier représente à l'image une rediffusion de la soirée électorale de TF1 où l'on montre en direct des images des manifestations sur un grand écran au fond du plateau. On distingue sur cet écran une pancarte du « Chat de la liberté » qui est brandie par quelqu'un. A l'écran, le texte est le suivant : « Ainsi, le Chat lui-même choisit de faire sa rentrée. », puis : « Avait-il des ambitions politiques ? ». Pour illustrer cette interrogation, Marker fait un collage, sur un fond d'images de manifestations, d'un cercle blanc où un gros chat rouge brandit une pancarte avec le « Chat de la liberté » (fig. N° 4). Un acronyme de CHAT formé avec les mots « Confédération Humaniste et Anarchiste des

¹⁶ Christian Plantin, *L'argumentation*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2005, p. 54.

Travailleurs » se juxtapose aux représentations des chats. Ce plan est ensuite suivi de la deuxième interrogation suivante, qui clôt le chapitre sur le « 21 avril 2002 » : « Ou se contentait-il d'affirmer, partout, son sourire ? ».

Fig. N° 4 : Capture d'écran : « Avait-il des ambitions politiques ? »



Difficile de qualifier le mode énonciatif de ce discours. L'énonciateur n'est pas réellement présent. Ses dires ne sont reproduits qu'à travers du texte blanc reproduit sur fond noir. Le cinéaste joue sur l'implicite. Il dit sans dire tout en disant. Il s'efface afin de simplement montrer ou faire entendre. Mais il s'agit d'une vision très personnelle de l'actualité. Les collages et superpositions d'images offrent une analyse unique marquée par un point de vue spécifique. On peut alors dire que le mode subjectivant est également présent. Le discours mélange de plus les modes authentifiant (événements politiques qui ponctuent le film), fictionnel (intrigue autour du « Chat de la liberté » et des chats en général) et ludique (anecdotes, enchaînements aléatoires de plans, légèreté du ton et musiques). Les discours présents en interdiscours qui traitent des retentissements du « 21 avril » sont principalement au service de la visée authentifiante comme dans le cas de la reprise du discours de Jacques Chirac superposé sur des images de la foule manifestante (Voix off de Jacques Chirac : « J'ai entendu et j'ai compris ce que les Françaises et les Français ont dit. Dans les semaines, dans les mois, dans les années à venir j'aurai besoin de vous pour conduire la République et pour défendre ses valeurs. Je compte sur vous. Vive la République et vive la France ! »). Notons que ce montage donne une nouvelle interprétation. C'est comme si les manifestants acclamaient Chirac, cependant, d'après nous, ce rapprochement doit aussi être interprété en tant que visée ironique.

La manière de rapporter ces discours a dans ce film une simple dimension argumentative. L'objectif premier de Marker n'est pas de chercher à convaincre son public. Sur l'ensemble du film, on peut bien entendu percevoir un engagement, un engagement implicite au service d'une dimension argumentative.

2. 3. Le « 21 avril » comme effet de réel au service de l'autofiction

Enfin, présentons la référence interdiscursive au « 21 avril 2002 » utilisée pour donner des effets de réel à l'autofiction. L'autofiction est un récit d'événements de la vie de l'auteur sous une forme plus ou moins romancée. La bande dessinée autofictionnelle de Manu Larcenet intitulée *Le Combat ordinaire* a recours dans son récit au choc de l'arrivée de Le Pen au second tour à travers les dires du journaliste diffusés à la télévision. Larcenet met en scène Manu, le héros, accompagné de son amie, Emilie. Ils regardent la soirée électorale du 21 avril au soir. Le discours du journaliste, qui est mis en scène, accentue l'effet de réel, effet caractéristique de l'autofiction (Journaliste : « ... les résultats sont à présent définitifs et confirment l'information que nous vous avons donnée tout à l'heure : le second tour opposera Jacques Chirac à Jean-Marie Le Pen. »).

Fig. N° 5 : Le Choc du « 21 avril » au service de l'autofiction



Il y a ici une tension entre l'authentifiant et le fictionnel au service d'une dimension argumentative. L'interdiscours est un moyen d'authentifier une réalité faisant partie de la mémoire collective même si le lecteur sait qu'il s'agit d'une fiction. Cette contextualisation ne fait pas qu'invoquer une réalité, elle permet d'avoir un impact sur le lecteur. Le fait de parler du second tour des élections de 2002 augmente la crédibilité de l'ambiance narrative. Le graphisme ludique du mal être accompagnant par ailleurs ce moment (yeux en fond blanc, larmes de sueur) montre que l'auteur prend en charge un positionnement argumentatif contre le FN en adéquation avec celui défendu par son personnage principal. Cependant, ceci est implicite, c'est pourquoi on ne peut parler que de dimension argumentative du discours. L'auteur se cache derrière son personnage Marco qui, même s'il lui ressemble beaucoup, n'est que fiction. Le discours est donc lui aussi largement objectivant.

Conclusion

Au terme de cette analyse, on voit à travers ces différents discours que les retentissements du « 21 avril 2002 » ont été traités d'une manière très variée. Le choc est présent dans tous les discours. La plupart d'entre eux se caractérisent par un rejet de l'extrême droite. Proportionnellement, peu de discours parlent de la coupable abstention des Français (*Les Guignols* et *Tryo*). Les manifestations de

l'entre-deux tours sont quant à elles très présentes (journal télévisé, chanson de Saez, détournement des panneaux, *Chats perchés*) et il s'agit surtout d'appeler à voter Chirac et non à voter tout court. Enfin, les seuls à parler du problème des sondages et de la défaite de Jospin sont *Les Guignols*.

On remarque ensuite que l'interdiscours est utilisé d'une manière très différente selon la matérialité sémiotique du discours et ses modes énonciatifs qui lui sont très liés : il peut permettre de donner au discours principal un fort effet d'objectivité (journal télévisé, *Chats perchés*, BD autofictionnelle) mais il peut au contraire donner de la subjectivité au discours premier en faisant appel à la mémoire collective et aux affects (chansons de Saez et de Tryo, détournements des panneaux électoraux).

La gradualité entre objectivation et subjectivation que l'on peut observer au niveau du mode d'énonciation peut enfin se comparer avec la gradualité des discours au niveau argumentatif. Il semble qu'un discours objectivant ait une dimension argumentative (c'est-à-dire qui ne cherche pas expressément à convaincre) et qu'un discours subjectivant ait une visée argumentative (l'intention première est de convaincre). L'hypothèse sera cependant à vérifier au cours des prochaines analyses.

Crédits des illustrations

- © *L'Actu*, (1998 - /), Play Bac Presse.
- © *Les Clés de l'actualité*, (1992/2009), Milan Presse.
- © *Les Dossiers de l'actualité*, (1998 - /), Bayard Presse.
- © *Phosphore*, (1981 - /), Bayard Presse.
- © Journal télévisé « Le 20 heures », diffusé sur France 2, le 22 avril 2002, « Mobilisation anti-Le Pen », téléchargé sur le site de l'INA. Durée : 2 :19.
- © *Les Guignols de l'info*, le 21 avril 2002, DVD 2001-2002 Canal + / Studiocanal vidéo.
- © *Fils de France*, chanson composée par Damien Saez le 22 avril 2002. Durée : 03 : 55.
- © *Les extrêmes*, chanson du groupe Tryo. Album *Faut q'ils s'activent* sorti en 2000.
- © Affichage électoral & Graffitis - Présidentielles 2002 - 2^{ème} tour - Prises de vue du 22 Avril au 5 Mai 2001 - Paris. 300 photographies (de Pascal Labrouillère & Chloé Glotin) des panneaux officiels d'affichages électoraux disposés devant les écoles réalisées à Paris entre le 15 Avril & le 5 Mai 2002 consultables à l'adresse : <http://www.network-error.com/project/presidentielles2002/>.
- © *Chats perchés*, film de Chris Marker, Arte Vidéo, *Les Films du Jeudi*, 2004. Durée : 85 :00.
- © *Le Combat ordinaire* de Manu Larcenet, tome 1, Dargaud, 2003.

Bibliographie récapitulative

AMOSSY Ruth, 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idées*, Fiction, Paris, Editions Nathan Université.

AUTHIER Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », in MARTEL S., LOPEZ-MUNOZ J.-M. & ROSIER L. (coord.), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, « Sémantiques », pp. 35-53.

BAKHTINE Mikhaïl (VOLOCHINOV V.N.), 1977, [1929], *Le marxisme et la philosophie du langage*, traduit en français par Yaguello M., Paris, Editions de minuit.

KOREN Roselyne, 1996, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan, « Sémantiques ».

MAAREK Philippe J., 2004, « Introduction », in MAAREK P.-J. (éd.), *La communication politique française après le tournant de 2002*, Paris, L'Harmattan, « Communication et Civilisation », pp. 5-9.

MOIRAND Sophie, 2007, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle ».

MUXEL Anne, 2002, « La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », *Revue française de science politique*, N° 52, pp. 521-544.

PLANTIN Christian, 2005, *L'argumentation*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

RABATEL Alain, CHAUVIN-VILENO Andrée, 2006, « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse », in RABATEL A. & CHAUVIN-VILENO A. (coord.), « Énonciation et responsabilité dans les médias », *Semen*, N° 22, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, « Annales littéraires », N° 805, pp. 7-28.

RABATEL Alain, 2005, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », in MAINGUENEAU D. (éd.), « Analyse du discours. État de l'art et perspectives », *Marges linguistiques*, N° 9, MLMS Editeur, pp. 115-136.

RABATEL Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in RABATEL A. (coord.), « Effacement énonciatif et discours rapportés », *Langages*, N° 156, Paris, Larousse, pp. 3-17.

SOULAGES Jean-Claude, 2007, *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, « INA Médias Recherches ».

VERON Eliséo, 1989, « Télévision et démocratie : à propos du statut de la mise en scène », in BONNAFOUS S. (coord.), « La politique à la télévision », *Mots, Les langages du politique*, N° 20, Lyon, ENS-Éditions, pp. 75-91.